

La Justice est-elle très juste ?

CONFLITS

La Justice désigne l'institution judiciaire qui est chargée de punir les infractions à la loi. Plus généralement de régler les ~~cas~~ entre les personnes. Le mot juste désigne une qualité morale qui consiste à être équitable. On peut dire en ce sens que la justice est la volonté constante de rendre à chacun ce qu'il y a dû.

La Justice est souvent critiquée. On trouve qu'elle est soit trop laxiste (trop indulgente) ou au contraire trop sévère. En somme, on considère que la décision de justice bien que légale n'est pas légitime le vrai est légal correspond au droit en vigueur de la soc. En revanche, est légitime ce que l'on trouve juste d'après des règles morales ou bien selon des droits que l'on estime naturelle. Ainsi lorsqu'on juge que la Justice est un juste on doit pouvoir établir un critère de légitimité qui dépasse le simple légalité. Où peut-on trouver ce critère de légitimité ?

I. Le sentiment d'injustice

La justice concerne avant tout les rapports avec l'autrui et plus précisément lorsqu'il est q^o de partage et de distribution (il peut s'agir des choses ou des biens, il peut aussi s'agir de partager des charges ou des punitions...)

* avantages etc.

On se s'aperçoit qu'il existe 2^e manière de distribuer ou de partager. Il existe d'abord un partage fondé sur l'égalité (in pr tout) et un partage fondé sur des différences (donner plus ou moins selon les circonstances et les personnes). Il n'est pas très évident de savoir quel règles de de partage est la plus juste. On peut se demander si l'égalité est la plus juste. Ne faut-il pas prendre en compte d'autres critères, comme le besoin ou le mérite?

Pour être juste on peut se référer à un partage qui est établie des 7^e Ex: salaire, impôt, droits. On voit donc la complexité, de la Justice puisqu'elle ne peut se contenter d'une stricte égalité et qu'elle repose sur de nombreux critères. On peut alors comprendre que le sentiment d'injustice soit très répandu soit que l'on juge que l'égalité n'a pas été respectée soit au contraire que l'on juge que notre être n'a pas été prise en compte.

II la vengeance

Il existe de nombreux cas de lequel on ressent une injustice, c'est alors que l'on peut sentir le désir de se venger. Se venger c'est se rendre le mal que l'on a subi. C'est se faire justice soi-même. On peut se demander si la vengeance est réellement juste? La vengeance est sans doute l'une des 1^{ère} formes de justice qui est existé entre les H. Elle suit le principe de la Loi Talion.

(que "Talles" = autant que) On retrouve cette loi pour la 1^{ère} fois de ce code du Roi Hammurabi qui régnait en Mésopotamie vers 1700 av J-C. On retrouve de ce code de lois l'expression "œil pour œil, dent pour dent". Il y a une idée de modération la vengeance peut sembler légitime car elle serait une sorte de punition. Elle punirait à l'haute tout le mal qu'il a fait et qu'il en pousse etc. Elle pourrait aussi jouer un rôle de défense, de protection. En tout cas elle pourrait produire un sentiment de compensation au préjudice qui a été subi. Cependant, la vengeance peut prendre des formes souvent excessives elle est liée au passion la vengeance est souvent démesurée.

(l'hybris) Ainsi, elle est rarement proportionnelle au préjudice. En effet, elle est liée à des mobiles ^(but) subjectifs. Du point de vue de la société, la vengeance est aussi considérée comme dangereuse, elle crée un cercle vicieux celui de la Vendetta. La vengeance peut même devenir aveugle (on s'en prend à des innocents) Afin de mettre un terme à la vengeance il faudrait mettre en place un système juridique. Mais ce système juridique est-il toujours équitable ?

III L'institution Judiciaire (les tribunaux)

Vengeance et punition :

La vengeance se distingue de la punition en ce que l'une est une réparation obtenue par un acte de la partie lésée, tandis que l'autre est l'œuvre d'un juge. Il faut donc que la réparation soit effectuée à titre de punition, car, dans la vengeance, la passion joue son rôle, et le droit se trouve troublé. De plus, la vengeance n'a pas la forme du droit, mais celle de l'arbitraire, car la partie lésée agit toujours par sentiment ou selon un mobile subjectif. Aussi bien, quand le droit se présente sous la forme de la vengeance, il constitue à son tour une nouvelle offense, n'est senti que comme conduite individuelle, et provoque inexorablement, à l'infini, de nouvelles vengeances.

* Introduction

Dans ce txt intitulé "Propédeutique Philosophique"
 l'auteur distingue la vengeance et la punition
 txt d'ilegal.

Vengeance	Punition
Œuvre de la Partie lésée (victime)	Œuvre ^{du} juge
Passion	Raison
Arbitraire	Doit
Motif subjectif	But objectif
Nulle offense	Décision comprise par celui qui est punie.
Conduite individuelle	Conduite collective
Provoque de nouvelles vengeances	fin du cycle de la vengeance

Synthèse L'auteur condamne la vengeance et pense qu'il y a une véritable justice de la société. Il faut instituer le droit (des règles communes connues par tous) dans lequel les individus seront punis uniquement par le droit cette sera la Force (violence). De plus de un système juridique, la sanction doit être donnée par une personne ext. aux conflits ce qui pourra permettre l'impartialité.

La thèse de Hegel est intéressante. Il soutient qu'il n'y a pas justice sans droit (C'est les lois instituées par l'Etat) le mot justice vient du mot latin Justus = droit. Toutefois on pourrait se demander si le droit est vraiment juste.

IV La notion de droit.

On nomme droit positif, l'ensemble des lois établies dans un Etat (ce sont des lois écrites). On distingue souvent le droit positif et les droits naturels. Le problème du droit positif est celui de sa légitimité (les lois de l'Etat sont-elles justes et q's conditions?). Pascal souligne ce pb de la légitimité du droit, ainsi pour lui "Ne pouvons faire que le juste soit fait, on a fait que le fait soit juste". Pascal souligne un pb, Est ce que le droit positif est réellement juste? N'est-il pas simplement l'expression de la loi du plus fort?

Rousseau pour ex souligne de le discours sur l'inégalité que le droit de propriété a été à p. de l'usage de la force. Dans cet ouvrage il considère que les lois sont faites par les riches et pour les riches. Dans ce cas on pourrait se demander si obtenir aux lois est très juste?

V le droit de désobéissance.

À-t-on le droit de désobéir ?

La vie en société implique l'existence de règles communes. On peut se demander jusqu'à quel pts on est tenu d'être aux règles en particulier celle imposées par l'Etat qui définit la légalité des actes. D'un côté il semble contradictoire d'associer la désobéissance et le droit. Du pt de vue du droit juridique on est obligé d'obéir sous peine de sanction. D'un autre côté il existe des lois injustes et m. parfois révoltantes. Dans ce cas il pourrait sembler juste de désobéir, on aurait le droit morale de son côté. Il s'agit m. d'un devoir de résister à des lois injustes.

~~Cela pose la question de l'obligation du droit de l'Etat.~~

Ce pb se trouve ds un txt très ancien Antigone de Sophocle. Dans le txt de Sophocle intitulé Antigone on trouve pr la 1^{ère} fois l'opposit entre la loi de l'Etat incarnée par Créon et une loi divine répertoriée par Antigone. Cette crise se révolte contre l'interdiction d'enterrer son frère Polynice. Cela va la conduire à la mort mais avec sa mort il y aura une suite de catastrophes qui se retournera contre Créon. Ainsi on retrouve le msg de l'auteur les lois de l'Etat ne doit violer les lois principales sacrées. Cependant ce txt soulève un pb : si chacun se révolte au nom de ces convictions morales et religieuses n'y a-t-il pas un risque de mettre en péril l'Etat et de revenir ds une situation d'anarchie.

VI L'Etat de droit

Face aux pbs de la légitimité des lois on peut chercher à définir un Etat de droit c-à-d un (E) dans lesquelles les lois sont justes. On pourra alors distinguer un (E) qui se fonde sur la force, et un (E) qui aurait une véritable légitimité de ses lois qu'il promulgue ou qu'il met en place. Dans Du contrat social 1762 Rousseau expose le principe de la souveraineté du peuple. Il faut que la loi soit l'expression de la volonté générale. Ainsi la loi pourrait être associée à la liberté des H. telle est elle-même comprise comme autonome. Montesquieu, de l'esprit des lois expose l'idée d'une séparation des pouvoirs (pouvoir exécutif, pouvoir législatif, pouvoir judiciaire). Un (E) de droit c'est un (E) qui sera le garant des droits naturels. (droit de l'H.). L'idée de droit naturel c'est l'idée que chaque H possède des droits liés à la personne humaine.

Bilan:

